

**DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LE LOT SANS DÉSIGNATION CADASTRALE (BORDURE DU LAC ÉVAIN)**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2024-343 concernant le lot sans désignation cadastrale en bordure du lac Évain, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 22 avril 2024, a adopté le premier projet de résolution N° 2024-343 concernant le lot sans désignation cadastrale en bordure du lac Évain, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser la construction d'une résidence secondaire et ses dépendances sur le bail portant le numéro 098024, sur le terrain sans désignation cadastrale en bordure du lac Évain sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 27 mai 2024, à compter de 19 h 50**, à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 24^e jour du mois d'avril 2024
et publié le 1^{er} mai 2024



Angèle Tousignant, greffière